



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Martine ATGE  
Jean-Pierre LANNOY  
Laurent LEDUC  
Maxime WANET

# RAPPORT D'ÉVALUATION

*Cluster* Business et Coopération

Bachelier en Immobilier

Haute École provinciale de Hainaut-  
Condorcet [HEPHC]

22 décembre 2021

## Table des matières

Immobilier : Haute École provinciale de Hainaut-Condorcet .....	3
Contexte de l'évaluation .....	3
Synthèse.....	4
Présentation de l'établissement et du programme évalué .....	6
Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.....	7
Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement .....	7
Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme.....	7
Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme .....	8
Dimension 1.4 : Information et communication interne.....	9
Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme.....	11
Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme .....	11
Dimension 2.2 : Information et communication externe.....	12
Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme.....	14
Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme .....	14
Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés.....	14
Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés.....	15
Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés.....	15
Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme .....	18
Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée) ...	18
Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC) .....	18
Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants .....	19
Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme.....	19
Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue .....	21
Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation .....	21
Dimension 5.2 : Analyse SWOT .....	21
Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi .....	21
Conclusion .....	23
Droit de réponse de l'établissement.....	24

# Immobilier : Haute École provinciale de Hainaut-Condorcet

## Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2020-2021 à l'évaluation du bachelier en Immobilier. Dans ce cadre, les experts mandatés par l'AEQES ont effectué les 12 et 13 novembre une visite d'évaluation de manière distancielle à la Haute École provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPHC), accompagnés par un membre de la Cellule exécutive.

Le comité des experts a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par l'établissement et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de cette visite, les experts ont rencontré deux représentants des autorités académiques, 24 membres du personnel, dix étudiants, deux diplômés et deux représentants du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence du programme
- 3 la cohérence interne du programme
- 4 l'efficacité et l'équité du programme
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir à l'établissement des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de son programme. Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

## Composition du comité<sup>1</sup>

- Martine ATGE, présidente du comité, experte paire
- Jean-Pierre LANNOY, expert de la profession
- Laurent LEDUC, expert de l'éducation
- Maxime WANET, expert étudiant

---

<sup>1</sup> Un bref résumé du *curriculum vitae* des experts est publié sur le site internet de l'AEQES : [http://aeqes.be/experts\\_comites.cfm](http://aeqes.be/experts_comites.cfm)

### FORCES PRINCIPALES

- Mise en place d'un système qualité dont les objectifs sont clairement identifiés.
- Établissement d'une analyse SWOT spécifique à la section Immobilier qui dresse un diagnostic précis de l'existant et identifie des pistes stratégiques à développer.
- Définition d'un plan d'actions priorisées et échéancées à court et moyen terme.
- Nomination de deux coordinateurs, un par implantation, chargés de dynamiser la section Immobilier.
- Satisfaction des étudiants pour la construction du programme annuel de l'étudiant.
- Formation des enseignants à la mise en forme des fiches pédagogiques ECTS par la Cellule d'Appui Pédagogique.
- Disponibilité des fiches ECTS sur la plateforme pédagogique Moodle.
- Présence d'un Conseil Social pour les étudiants.
- Diversification des actions du Service Promotion de la Réussite.
- Réalité d'une Cellule communication consistante intervenant dans de multiples domaines.

### FAIBLESSES PRINCIPALES

- Faible participation des étudiants de la section dans les instances de gouvernance.
- Manque de communication au sein de la section Immobilier entre les deux implantations.
- Programmation trop lointaine, dans le plan stratégique, des actions relevant de l'harmonisation des enseignements et des procédures d'évaluation entre les deux implantations.
- Difficulté de figer la taille des groupes avant le mois d'octobre afin d'organiser un encadrement optimal.
- Pas d'approche recherche, même appliquée, dans le cursus.
- Manque de dimension internationale dans le cursus.
- Approche très théorique des enseignements avec une majorité de cours ex cathedra et des compétences techniques moins développées que celles générales.
- Faible appel aux sources documentaires en appui des enseignements.
- Insuffisance des relations avec le monde professionnel en vue de déterminer les réels besoins métiers du secteur.
- Peu de bénéfice, pour les étudiants, du stage en bloc 2 en raison de sa courte durée et de sa programmation un jour par semaine.

### OPPORTUNITÉS

- Bon ancrage de la section dans le milieu socioéconomique et culturel régional.
- Bénéfice d'une formation généraliste permettant d'intégrer des secteurs d'activité variés.

### MENACES

- Concurrence avec l'IFAPME dispensant majoritairement un enseignement en alternance pour des étudiants se destinant au métier d'agent immobilier (courtier et syndic)
- Report de la mise en place d'évaluations intégrées.

- Attrait des étudiants pour le cursus Bachelier en immobilier qui se traduit par une hausse régulière des effectifs.
- Redéploiement annoncé de Moodle pour une utilisation plus systématique à la fois par les enseignants et par les étudiants.
- Recherche constante du service de promotion de la réussite d'une adéquation optimale de ses actions aux besoins des étudiants.

- Pas d'approche des métiers, actuels et futurs de l'immobilier, porteurs d'emploi.
- Absence de mobilité des enseignants et des étudiants du cursus.
- Non formalisation du suivi des diplômés privant la section Immobilier d'informations, quantitatives et qualitatives, sur l'insertion professionnelle

## RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

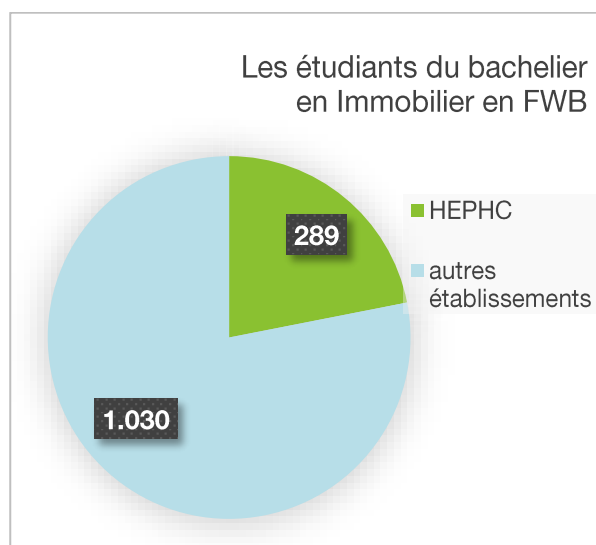
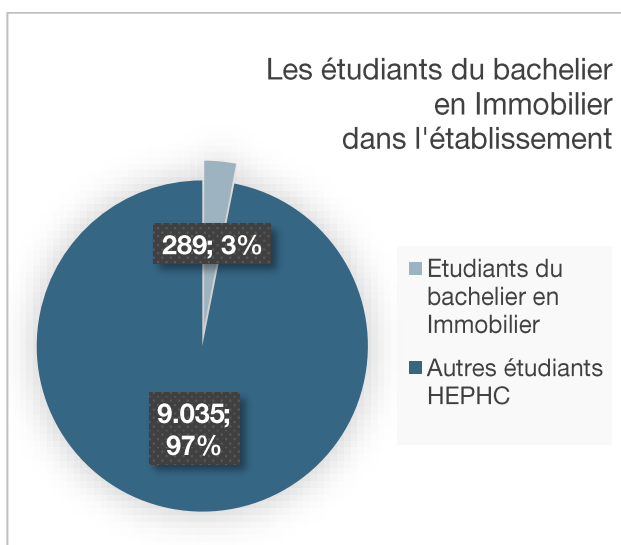
- 1 Instituer des réunions de section régulières entre les deux sites pour renforcer une réflexion et cohérence pédagogique, collective et commune.
- 2 Étendre les actions d'aide à la réussite et le renforcement de l'accompagnement des étudiants, par le tutorat et le support de fiches pédagogiques ECTS, actualisées et complètes.
- 3 Déployer une approche des acquis transversaux dans le programme actuel du bachelier.
- 4 Activer des méthodes et pratiques d'enseignement interactif dans certaines disciplines académiques.
- 5 Développer les connaissances et compétences professionnelles en lien avec les débouchés visés par la formation.
- 6 Mener une réflexion prospective sur les métiers porteurs en faisant intervenir, dans le cadre du cursus, l'IPI ou autres fédérations du domaine immobilier lors de séances de présentation.
- 7 Instruire une activité de recherche appliquée dans les enseignements de la section, notamment sensibiliser les étudiants aux thématiques actuelles immobilières porteuses de réflexion.
- 8 Entamer une démarche de mobilité des enseignants et des étudiants pour donner la nouvelle vision du métier, présente à l'international et valorisant l'usage d'outils numériques.
- 9 Établir des contacts et échanges dans les réseaux d'enseignements à l'international.
- 10 Dynamiser l'enseignement à distance par une utilisation renforcée de Moodle à la fois par les enseignants et par les étudiants.
- 11 Établir des relations plus intenses avec le monde professionnel et se rapprocher des organismes et fédérations professionnelles ou encore auprès de la commission paritaire 323.

## Présentation de l'établissement et du programme évalué

La Haute École Provinciale de Hainaut Condorcet (HEPH - Condorcet) fait partie du pôle académique Hainuyer et relève du Pouvoir Organisateur (PO) de la Province de Hainaut. Elle est issue de la fusion, en 2009, des trois Hautes Écoles de Hainaut : la Haute École Provinciale de Hainaut Occidental, la Haute École Provinciale de Mons-Borinage-Centre, la Haute École Provinciale de Charleroi-Université du travail.

la HEPH-Condorcet dispense diverses formations d'enseignement supérieur dans dix départements, aux niveaux bachelier et master : agro-biosciences et chimie, sciences de la motricité, sciences économique, juridique et de gestion, sciences logopédiques, arts appliqués, sciences et technologies, santé publique, sciences de l'enseignement, marketing et management touristique et hôtelier, éducation, communication et sciences sociales. Elle dispose de sept implantations. Le cursus d'Immobilier est dispensé sur deux implantations distinctes, Tournai et Charleroi, au sein du Département des Sciences économiques, juridique et de gestion.

En 2018-2019, le bachelier en Immobilier représentait 3% de la population étudiante de la haute école, soit 289 étudiants. Le deuxième graphique indique la part des étudiants de la HEPHC dans l'ensemble des étudiants du bachelier Immobilier en FWB, comprenant hautes écoles et établissements d'enseignement de promotion sociale.<sup>2</sup>



<sup>2</sup> Source pour les données chiffrées : base de données Saturn, année de référence 2018-2019.

# Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

## CONSTATS ET ANALYSES

### *Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement*

- 1 Les organes de gouvernance, soient les : collège de direction, conseil de gestion, conseil pédagogique, conseil social, conseil de département, intègrent l'ensemble des parties prenantes (enseignants, personnel administratif et étudiants) et portent les valeurs de la Haute École.
- 2 Deux coordinateurs de section, un par site, ont été nommés en septembre 2020, suite au travail de collecte des informations et de rédaction du dossier d'autoévaluation, selon une fiche de poste définie. En tant que relais entre la direction de département et la section Immobilier, ils sont chargés de dynamiser et d'assurer la gestion de la qualité. Des heures de décharge horaire ont été attribuées à cette mission. Leur collaboration positive est de nature à valoriser le bachelier en immobilier. Ils s'emploient à créer les conditions d'une meilleure communication entre les enseignants des deux sites et encouragent leur participation aux activités de la Cellule d'Appui Pédagogique (notamment celles portant sur la mise en place d'évaluations intégrées). Cependant, la dynamique de la section se trouve limitée par l'absence d'une relation hiérarchique entre les coordinateurs de section et les enseignants.
- 3 La HEPH-Condorcet organise le cursus Bachelier Immobilier sur deux implantations, Charleroi et Tournai. Chaque implantation dispose d'un directeur de département-adjoint au sein du collège de direction. Le collège de direction se réunit une fois par semaine pour traiter les avis des différents organes et prendre les décisions en matière de gouvernance, pédagogique, disciplinaire et budgétaire. Les décisions sont ensuite transmises au conseil de gestion.
- 4 La Haute École a conscience de la faible participation des étudiants dans les différentes instances consultatives. Elle peut être liée à la disparité géographique des deux sites, la durée courte du mandat (1 an), l'absence de retour et/ou de suivi suite aux remarques et revendications ou une mauvaise compréhension du contenu informationnel des réunions. L'Institution a comme projet de mettre en place des formations, sur le fonctionnement comme sur l'importance des décisions prises dans ces instances.

### *Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme*

- 5 À compter de 2018, un service Qualité commun aux différents départements et sections de la HEPH-Condorcet a pour objectif de coordonner les évaluations

programmatisques, l'évaluation institutionnelle, les EEE, l'élaboration du plan stratégique. Les objectifs sont clairement identifiés (assurer l'adéquation de la formation aux besoins socioéconomiques, optimiser les chances de réussite des étudiants, soutenir la formation continue du personnel et soutenir les programmes de recherche). La démarche qualité a permis d'obtenir une première certification ISO (Vincotte) pour 2010-2013, pour une partie des départements, suivie d'une deuxième certification pour 2013-2016, étendue cette fois à l'ensemble de la HE. Si le Système de Management de la Qualité SMQ) reste aujourd'hui basé sur la référence normative ISO 9001/2008, la HE a décidé de ne pas solliciter une nouvelle certification.

- 6 Depuis sa création, le Service Qualité de la HEPH Condorcet s'est progressivement doté d'une Charte Qualité, d'une Déclaration de politique Qualité et d'un Manuel Qualité. Un plan stratégique basé sur les recommandations successives de l'AEQES a permis l'élaboration d'un tableau de bord et d'indicateurs.
- 7 Au niveau de la section Immobilier, certaines actions ont été mises en place :
  - a. une gestion qualité au niveau de la section par le biais de deux coordinateurs chargés de la collecte des informations et de la rédaction du dossier d'autoévaluation,
  - b. une révision du programme suite au décret Paysage, introduisant un stage court en bloc 2 et des activités d'apprentissage pratiques,
  - c. l'entrée en vigueur d'une nouvelle grille horaire en septembre 2020.
  - d. D'autres actions ont été reportées, compte tenu de l'urgence de gestion de la crise sanitaire.

### *Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme*

- 8 Il est instauré une dynamique continue, de réflexion et de régulation du programme, avec la révision à deux reprises de la grille des AA. Une première révision a été opérée, en 2016-2017, selon une logique transversale des compétences acquises dans les acquis d'apprentissage. Un réaménagement de la grille a suivi, en 2019-2020 visant à exposer les étudiants à la pratique professionnelle accrue.
- 9 L'Évaluation des Enseignements par les Étudiants est réalisée tous les deux ans. Le dossier d'autoévaluation mentionne la mise en place de deux items par chaque Unité d'Enseignement, que le comité estime trop génériques et généraux pour être exploitables. Les entretiens ont mis en lumière une réflexion menée en ce domaine par un groupe de travail, dans une perspective d'affinement et de diversification des questions sur les différents acquis d'apprentissage.
- 10 Pour couvrir un spectre plus large d'aspects d'un enseignement, le questionnaire comporte désormais douze items. Au vu du contexte de crise sanitaire, l'Évaluation des Enseignements de l'année 2019-2020 a laissé place à une enquête spécifique axée sur l'organisation de l'enseignement à distance. Le nouvel outil mis en place ré-exploite certaines questions de ce questionnaire thématique.
- 11 Il est à noter une autre avancée significative en termes de disponibilité des résultats de l'enquête. Leur intégration au système informatique a été prévue, offrant à chaque enseignant la possibilité d'accéder de manière individuelle aux informations et résultats le concernant. Dans le même registre de transparence accrue à l'égard des principaux acteurs concernés, le souhait a été exprimé d'assurer un retour direct sur les enquêtes aux étudiants.



- 12 La fixation du seuil de 50% d'insatisfaction, pour déclencher une action correctrice, demeure cependant trop bas et ne s'inscrit pas dans une démarche de recherche d'une qualité optimale des enseignements.
- 13 Les successives évaluations des enseignements par les étudiants ont permis de repenser une nouvelle grille des acquis d'apprentissage (AA) en vue de rendre la formation plus pratique et d'adapter des activités d'apprentissage à la démarche métier.

#### *Dimension 1.4 : Information et communication interne*

- 14 L'existence d'une multiplicité de canaux de diffusion de l'information (groupes Facebook notamment) a tendance à concurrencer la plateforme institutionnelle. Toutefois, avec la crise sanitaire, il est noté un retour à la source des étudiants qui consultent plus volontiers leur adresse institutionnelle (e-condorcet).
- 15 La plateforme Moodle ne présente pas l'ergonomie et la convivialité nécessaires à la recherche efficiente des informations institutionnelles. Elle est en restructuration pour un usage plus fonctionnel.
- 16 Les étudiants de la section Immobilier n'élisent pas de délégués de classe par année. Ces derniers se mettent en place de façon soit informelle, soit via un groupe sur les réseaux sociaux. Au niveau de la section, les étudiants des deux sites n'ont aucun contact entre eux et participent à très peu d'activités communes.
- 17 Les réunions des différents conseils de la HE devraient faire l'objet d'une communication systématique. Une révision des accès aux procès-verbaux est en cours afin de les rendre accessibles aux parties prenantes sur la plateforme institutionnelle. À cet effet, des listes de diffusion doivent être mises en place.
- 18 Certaines difficultés transparaissent en termes de communication interne, notamment dans la diffusion d'informations à destination des étudiants (lisibilité, capacité de réponse aux questions par le secrétariat), pouvant expliquer une relative sous-exploitation de plusieurs structures créées à leur intention (Service de Promotion de la Réussite, Service Social,...).

## RECOMMANDATIONS

- 1 Impliquer les étudiants des trois années de bachelier dans la vie de la Haute École en instituant, selon un process formel, des délégués de classe pour collecter et diffuser un retour (positif ou négatif) aux remarques et/ou revendications. Les étudiants, se sentant mieux écoutés dans leurs revendications, deviendraient, au-delà de simples vecteurs, de véritables acteurs de l'évolution du cursus.
- 2 Selon la même logique, initier des échanges, sous forme de forums de discussion sur la plateforme Moodle et/ou de rencontre lors de séminaires communs, entre les étudiants des deux sites afin de partager les bonnes pratiques et éveiller le sentiment d'affiliation à un seul et même cursus.
- 3 Rechercher la pleine adhésion des enseignants au projet collectif de la Haute École et de la section en organisant, de façon régulière, des réunions de section et/ou d'échanges entre les deux sites d'implantation. Une plus grande attention accordée

aux remarques formulées dans une perspective d'évolution de la qualité des enseignements permettrait d'améliorer la concertation et mettre en œuvre une réflexion collective sur le contenu du programme.

- 4 Encourager le redéploiement de la plateforme e-campus pour éviter la redondance d'informations figurant à différents endroits, et privilégier le recours aux outils de communication institutionnels. Cet objectif passe par une meilleure ergonomie et une plus grande convivialité de la plateforme nécessaires pour la recherche des informations institutionnelles. L'objectif apparaît d'autant plus essentiel dans une perspective de gestion de crise sanitaire et de suivi optimal des étudiants dans cette situation.
- 5 Asseoir et valoriser davantage le rôle des deux coordinateurs de section pour assurer le relais entre le Département Économique et la section Immobilier et viser la cohérence pédagogique entre les deux sites d'implantation. À mesure que s'étoffe leur rôle, cette valorisation pourrait passer par un renforcement des prérogatives associées à leur mandat par les organes de gouvernance (cosignant avec les coordinateurs une présentation annuelle des objectifs de qualité visés, de l'échéancier et d'éventuelles invitations d'enseignants).
- 6 Mener une réflexion sur un seuil plus pertinent pour déclencher une action correctrice dans les disciplines, sur la base d'une Évaluation des Enseignements par les Étudiants (EEE) plus robuste et plus précise. Capitaliser sur les disponibilités, nouvelles et systématiques, des résultats pour les enseignants, en promouvant avec le concours de la Cellule d'Appui Pédagogique une dynamique d'autorégulation de la qualité des enseignements.

## Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

### CONSTATS ET ANALYSES

#### *Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme*

- 1 Les parties prenantes de la révision du programme sont clairement identifiées : la direction, les enseignants, les étudiants, les diplômés et les professionnels du monde socio-économique régional. Toutefois, la veille professionnelle demeure non formalisée et centrée dans une optique trop locale. Elle semble se mesurer au niveau de l'intérêt particulier de chaque enseignant.
- 2 Le bachelier en Immobilier (formation professionnalisante de niveau 6 du cadre des certifications CFC/CEC) est apprécié et reconnu comme une formation majoritairement théorique, donnant accès à un large éventail de métiers et apportant des compétences nécessaires dans différents domaines tels que la comptabilité, l'administration, le secrétariat de direction ou l'assistance juridique en rapport avec le monde de l'immobilier. Cette valeur ajoutée ne semble pas suffisamment communiquée aux partenaires externes comme les notaires, comptables, géomètres qui sont des cibles pertinentes dans l'insertion professionnelle des diplômés. Par ailleurs, le bénéfice de cette formation par rapport à celles de l'IFAPME ou de l'EFP (formations en alternance exclusivement dédiées à la formation des agents immobiliers) peut se poser pour les étudiants ayant fait le choix de devenir agent immobilier.
- 3 Dans une offre de formation très concurrentielle, un repositionnement de la formation a été opéré dans le sens d'une introduction d'acquis d'apprentissage plus professionnels et d'un stage, phasé en bac 2, sous un format court de 1 jour par semaine durant 14 semaines.
- 4 Le comité s'interroge sur l'objectif du stage court du bloc 2. Selon la modalité appliquée actuellement (1 jour par semaine durant 14 semaines, pour totaliser 14 jours), il ne peut s'agir que d'un stage d'observation, les étudiants ne disposant pas d'un temps suffisant en entreprise pour expérimenter dans la pratique les acquis théoriques et développer les échanges avec les acteurs de l'immobilier.
- 5 Il n'a pas été constaté d'activité de recherche appliquée dans les enseignements de la section Immobilier alors que des thématiques actuelles sont porteuses de réflexion (*blockchain*, intelligence artificielle, *green eco* énergie, développement durable des bâtiments, débat public et aménagement de l'espace urbain, *smart cities*, *Building Information Modeling* pour modéliser les données en bâtiment, ...)
- 6 Il ne semble pas y avoir d'orientation internationale existante pour le bachelier en Immobilier et l'adoption d'une réelle démarche et/ou vision axée sur le métier à l'international (approche des marchés étrangers, normes dans le cadre de

transactions internationales, développement d'un réseau à l'international). Le courtage immobilier (vente et location) s'oriente, de plus en plus à l'étranger, vers la mise en commun de l'offre immobilière à travers des plateformes dénommées M.L.S Multiple Listing Service. Ces initiatives ont comme résultante que l'agent immobilier devient un véritable facilitateur à l'acquisition ou à la vente d'un immobilier à travers les conseils dispensés auprès de la clientèle. La donnée « client » devient plus importante que la donnée « bien » faisant l'objet de la transaction, encore largement en usage en Belgique. La qualité de l'enseignement en Immobilier, dispensé en Belgique, est très appréciée à l'étranger.

- 7 Le cursus n'offre pas une possible spécialisation dans un domaine particulier de l'immobilier, qui pourrait avoir lieu notamment en bac 3. Par ailleurs, les entretiens n'ont pas permis de vérifier que les étudiants aient conscience des activités immobilières actuelles porteuses d'emploi, telle que la gestion des associations de copropriétaires.
- 8 La définition des nouvelles orientations professionnelles de formation comme la révision programmatique se basent essentiellement sur l'analyse des données des évaluations des stages.
- 9 Le suivi des diplômés est informel, souvent au hasard de rencontres, rendant difficile les contacts entre ces derniers et les étudiants ainsi que le partage d'expériences professionnelles. À ce stade, le retour des anciens est donc limité à ceux qui ont quitté l'Institution les deux ou trois dernières années.
- 10 Il n'existe pas de partenariat, permanent et formel, portant sur le transfert d'informations métiers ou relatif à l'actualité du secteur, autre que celui mis en place à l'occasion du congrès de FEDERIA (association d'agents immobiliers) et des jurys de TFE. Des formations ponctuelles métiers sont cependant organisées avec le fonds social 323 et des contacts sont établis avec le responsable communication de l'IPI (Institut des Agents immobiliers). Cependant il ne semble pas exister de relations avec des fédérations regroupant des professionnels autres que ceux d'agent immobilier.

## *Dimension 2.2 : Information et communication externe*

- 11 La Haute École dispose d'une Cellule Communication consistante (regroupant 4 équivalents temps plein ETP), œuvrant dans des missions ambitieuses (participation à des événements institutionnels et conférences, rédaction de communication de presse, communication web).
- 12 Elle semble toutefois perçue comme éloignée de certaines actions menées par des enseignants de la section Immobilier et dissociées des enjeux de communication des sections dans les salons étudiants.

## RECOMMANDATIONS

- 1 Poursuivre la dynamique d'adéquation de la formation aux besoins du milieu socioéconomique. La réflexion doit être menée, au-delà de la simple analyse de la grille d'évaluation des stages, selon deux orientations :
  - a. renforcer la dimension concrète de la formation, par le biais de stages, aspects pratiques dans l'enseignement et focale sur les activités immobilières.
  - b. encourager la prise de contacts avec l'IPI (pour Tournai) et d'autres fédérations professionnelles (tels que le Fonds Social du secteur Immobilier, FS 323,

FEDERIA, CEFIM) afin de tisser des liens plus larges que ceux relevant d'un rayonnement strictement local.

- 2 Introduire une flexibilité du programme (principalement aux trois derniers quadrimestres) en proposant des enseignements à option pour permettre aux étudiants de découvrir les domaines porteurs en termes d'emploi, tels que le syndic de copropriété, l'administration de biens, la promotion immobilière ou les montages immobiliers.
- 3 Organiser une veille continue de l'actualité économique et juridique, du secteur de l'immobilier plus largement, et approcher le nouveau profil de l'agent immobilier de facilitateur à l'acquisition et/ou à la vente d'un bien immobilier.
- 4 Instituer une véritable procédure de consultation des acteurs du monde professionnel (au-delà de l'adaptabilité des étudiants en immersion professionnelle) pour maîtriser et anticiper les évolutions métier.
- 5 Instaurer un suivi formel des diplômés, par la mise en place d'une structure institutionnelle au sein de la section Immobilier, dans l'optique de tisser des liens privilégiés et bénéficier de retours d'expériences. Le réseau des *alumni* peut relayer les offres de stage aux étudiants de la Haute École.
- 6 Donner un éclairage sur l'évolution pratique du métier à l'étranger (France, Canada, USA) et induire un attrait international au diplôme. Ce retour peut se faire à travers les fédérations professionnelles qui disposent d'une plateforme d'échanges dédiée au stage. Dans cet objectif, développer les contacts avec les institutions situées à l'étranger, FNAIM ou autre (France), OACIQ et Fédération des courtiers du Grand Montréal et CEGEP (Québec).
- 7 Développer les relations avec tous les acteurs de la formation professionnelle via les fédérations de l'immobilier (FEDERIA) ou l'IPI, de manière à enrichir le programme.
- 8 Orienter la Cellule Communication vers les professionnels du secteur, agents immobiliers, comptables, architectes, bureaux d'expertise, notaires et fournisseurs de profession, pour se distinguer des formations en alternance, proposées par EFP ou IFAPME.
- 9 Dans une perspective de promotion proactive, les orientations du cursus en matière d'amélioration de la qualité du programme pourraient être mises en avant.

## Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

### CONSTATS ET ANALYSES

#### *Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme*

- 1 Des fiches pédagogiques ECTS, standardisées par rubrique, sont établies au double niveau des Unités d'Enseignement (UE) et des activités d'apprentissage, invitant les enseignants à décrire les objectifs, contenus et supports de cours et modalités d'évaluation. Généralement recommandées dans ce type de document, les informations relatives aux prérequis, méthodes d'enseignement et calendrier des cours apparaissent pourtant encore peu présentes dans les fiches de la section. Par ailleurs, les éléments communiqués par bon nombre d'enseignants sur les contenus, méthodes d'apprentissage ou supports documentaires, sont souvent succincts et parfois réduits à leur plus simple expression en termes de formulation.
- 2 Pour autant, les fiches ECTS sont majoritairement remplies par les enseignants. Une procédure de contrôle et de validation du travail, accompli par le coordinateur de section avant diffusion en ligne aux étudiants, a été efficacement mise en place.
- 3 Bien que les fiches ECTS soient disponibles et accessibles pour les étudiants sur la plateforme Moodle, la plupart connaissent mal leur existence et prennent essentiellement appui sur les informations transmises oralement en présentiel en début des cours, au risque que ces communications soient moins complètes et plus volatiles (car ponctuelles et non reconsultables).
- 4 Dans son catalogue de formations pédagogiques à destination des enseignants, la Cellule d'appui pédagogique (CAP) intègre des webinaires consacrés à la rédaction et la gestion des fiches ECTS, dans une perspective prometteuse de soutien à l'approche-programme.

#### *Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés*

- 5 Malgré un recours récurrent, attesté par le dossier d'autoévaluation, à des méthodes pédagogiques diversifiées, les cours ex cathedra resteraient néanmoins dominants. Ils sont en relative inadéquation avec les impératifs professionnels ciblés de la formation. La formation devrait accorder une place plus significative à la pratique du métier (méthodes d'estimation, rédaction des états des lieux d'entrée et de sortie, mise en place des diagnostics énergétiques, participation aux Assemblées Générales) pour être en adéquation avec les attendus du monde socio-économique.
- 6 Une démarche de réduction du volume horaire des cours théoriques est amorcée pour laisser place à des modalités pédagogiques plus pratiques (déclinaisons diverses de

travaux dirigés et de travaux pratiques) largement sollicités par les étudiants. Le comité apprécie cette évolution plus pragmatique pour un cursus professionnalisant.

- 7 Le bachelier en Immobilier envisage d'initier, sur le site de Charleroi, un premier projet de laboratoire pédagogique faisant intervenir transversalement des étudiants issus de sections différentes à compétences complémentaires. Il pourrait servir à soutenir un futur projet de recherche.
- 8 Il manque différentes matières disciplinaires, telles que la digitalisation des activités immobilières, le marketing digital ou l'infographie, actualisées avec les compétences métier requises sur le marché professionnel. Les techniques de communication ou les enseignements dédiés à la prévention des conflits semblent absents. Elles passeraient par un apprentissage des communications orale (prise de parole en public) et/ou écrite (transmission d'informations spécifiques et régulières au sein d'un groupe immobilier).
- 9 L'ensemble des informations relatives aux deux stages et travail de fin d'études sont diffusées aux étudiants via la plateforme de la HE. Si la Haute École met à disposition une liste actualisée des lieux de stage, une meilleure préparation en amont (aide à la recherche de structures d'accueil, mise en forme du CV, ...) serait souhaitée par les étudiants. Le sujet du travail de fin d'études peut être choisi par l'étudiant en rapport avec le lieu et l'expérience de stage. Une procédure et un échéancier de travail doivent être respectés et une certaine autonomie est attendue de la part de l'étudiant dans ce cadre.
- 10 Bien qu'une réflexion ait été menée sur une meilleure répartition des heures d'encadrement des stages et du travail de fin d'études (15h pour 7 étudiants) sur un plus grand nombre d'enseignants, les heures allouées demeurent insuffisantes. Le nombre réel d'étudiants inscrits n'étant connu qu'en octobre-novembre, alors que les attributions sont décidées en fin d'année académique précédente (puis ajustées à la rentrée de septembre), le processus de désignation-confirmer des tuteurs ne permet pas une adaptation optimale du nombre d'enseignants aux besoins effectifs des groupes (coexistence de groupes de grande et de petite taille). La qualité de l'accompagnement semble inégale, posant un problème d'équité entre les étudiants.
- 11 L'évaluation des stages étant différente pour les deux sites, il en résulte que la note finale est différente, introduisant une rupture d'égalité entre les étudiants appartenant à la même Haute École.

### *Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés*

- 12 Le stage court en bloc 2 a pour principale vocation de confronter l'étudiant à une première expérience d'observation et permet de confirmer/infirmer son intérêt pour une orientation de carrière. Il est organisé de manière discontinue, selon 1 jour par semaine, sur deux semaines. Le comité estime qu'un total de quatorze jours demeure insuffisant. En outre, l'organisation discontinue ne permet pas aux étudiants de s'impliquer réellement dans des tâches professionnelles pratiques. Les attendus de cette démarche ne semblent pas clairement définis en l'état. Une difficulté persistante à trouver des lieux de stage est constatée, principalement sur le site de Charleroi.

### *Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés*

- 13 Un soin particulier est apporté à la qualité des feedbacks, à visée formative, délivrés consécutivement aux évaluations sommatives, à travers l'organisation de corrections publiques ou de séances de consultation de copies.
- 14 La communication des modalités d'évaluation aux étudiants demeure perfectible. Les modalités d'évaluation semblent, dans certains cas, plus volontiers évoquées à l'oral que déposées sur Moodle.
- 15 Le regroupement des acquis d'apprentissage (AA) en unités d'enseignement (UE) transversales a été initié. Toutefois, le processus a pêché par un certain manque de cohérence et de pleine adhésion de la part de certains enseignants, moins enclins à faire évoluer leur démarche d'évaluation pondérée. Un rapprochement plus régulier avec l'IPI serait de nature à mieux identifier les attentes.
- 16 Les étudiants ne semblent pas connaître les modalités de passage du test de compétences de l'Institut Professionnel des agents Immobiliers, même en bloc 3.
- 17 Les stages et TFE font l'objet de modalités d'évaluation distinctes d'un site d'implantation à l'autre (soutenance orale, jury). Cette différence soulève un problème d'équité entre les deux publics d'étudiants inscrits à un même cursus. Une réflexion à ce sujet existe et fait partie du plan d'action.

## RECOMMANDATIONS

- 1 Poursuivre la recherche d'un meilleur équilibre entre enseignements ex cathedra et méthodes actives axées sur la pratique, les premiers demeurant peu adaptés, non seulement à certaines disciplines (telles que la bureautique, les langues ou l'économie), mais encore aux profils des étudiants de la section. Des modalités pédagogiques mieux alignées sur les apprentissages visés (études de cas, retours d'expérience, jeux de rôle, visites de chantier) pourraient influencer positivement l'engagement des étudiants et réduire l'absentéisme dans certains enseignements.
- 2 Amplifier, à un niveau institutionnel, la dynamique d'intégration de modalités pédagogiques plus interactives, notamment dans les activités de professionnalisation (méthodes collaboratives, coopératives ou centrées sur un auto-apprentissage balisé, travaux en projet, de groupes, ou *flipped classroom*), notamment dans les cours de langues.
- 3 S'employer à réaliser l'adéquation des matières disciplinaires avec les compétences métier requises sur le marché professionnel, actuel et de demain (en accentuant les connaissances en marketing et force de vente, digitalisation des activités immobilières, techniques de communication).
- 4 Mettre l'accent sur les stages, et prioritairement accentuer celui du bloc 2, en redéfinissant les attentes et en regroupant les jours pour augmenter la durée totale de l'immersion professionnelle à quatre semaines :
  - a. Au bloc 1, il serait bénéfique d'initier un premier contact avec le milieu socio-économique par des visites d'entreprise et/ou des interventions de collaborateurs externes.
  - b. Un meilleur accompagnement des étudiants dans la recherche de stage (par la diffusion d'une liste des structures partenaires de la section Immobilier aux étudiants demandeurs) serait un réel soutien, particulièrement en période actuelle de crise sanitaire.



- c. Au besoin, une attention particulière doit être apportée à la qualification professionnelle du maître de stage à travers des contacts privilégiés avec l'IPI.
- 5 Concevoir et présenter les fiches ECTS à la fois comme des contrats didactiques explicites et de véritables outils pédagogiques, notamment pour inciter les étudiants à les consulter de façon plus systématique sur la plateforme Moodle. Cet objectif implique d'inviter les enseignants, rédacteurs des fiches, à rendre perceptible la concordance, voire l'alignement, des orientations pédagogiques prises dans les différentes rubriques à remplir (la CAP travaillant déjà sur ce thème) et faire apparaître l'intérêt et la trame logique du cours pour motiver les étudiants et guider leur effort. À cet égard, de nombreuses formulations employées par les enseignants, fort succinctes (très peu de phrases complètes relevées dans les rubriques relatives aux « Contenus », « Méthodes » et « Supports »), gagneraient à être développées dans cette perspective. Les enseignants rédacteurs pourraient, par ailleurs, exploiter davantage la possibilité d'inscrire dans ces fiches, disponibles dès le début du terme, des messages propres à responsabiliser les étudiants de manière préventive (en leur permettant d'anticiper certaines difficultés inhérentes à l'apprentissage des cours et s'apprêter à tirer le meilleur parti des enseignements et ressources pédagogiques mises à disposition).
  - 6 Remédier au manque d'harmonisation des documents et modes d'évaluation du stage et du travail de fin d'études, et plus globalement de l'évaluation des acquis d'apprentissage, pour l'ensemble des étudiants du bachelier en Immobilier au sein de la Haute École. Malgré les différences historiques, régionales et culturelles des deux implantations, des réunions de concertation régulières devraient permettre une uniformisation des process d'évaluation et de la note finale.
  - 7 Déployer et mettre à disposition sur Moodle un exerciceur, de nature à permettre aux étudiants de s'entraîner, de manière autonome et formative, au test de l'IPI et prendre la mesure du caractère stressant de la démarche. Des jeux de rôle seraient de nature à vérifier que les candidats disposent des bagages nécessaires au test de compétences.
  - 8 Intégrer, principalement sur le site de Tournai, des personnes extérieures à la Haute École dans les jurys en charge de l'évaluation du travail de fin d'études.
  - 9 Poursuivre le renforcement du taux d'encadrement prévu pour l'accompagnement des étudiants en TFE, les dégagements intégrés au volume d'heures/année de cours dans le règlement du travail adopté par la Haute École, n'étant prévus qu'à concurrence de 15h pour sept étudiants. Il s'avère que la répartition des heures accordée cette année est plus large que celle décrite dans le rapport d'autoévaluation.
  - 10 S'inscrire résolument, avec le soutien des organes de gouvernance et la promotion des activités développées par le CAP, dans une politique de regroupement des Acquis d'apprentissage en Unités d'Enseignement intégrées pour viser des perspectives de décloisonnement des compétences et de profils de métier visées par le bachelier.

## Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

### CONSTATS ET ANALYSES

#### *Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)*

- 1 La procédure du recrutement, des enseignants et du personnel administratif, de la Haute École est parfaitement transparente. Même s'il peut être constaté une certaine lourdeur réglementaire liée au processus de recrutement lui-même (passage par le Moniteur belge, approbation par le Pouvoir Organisateur), elle ne peut être imputable à l'institution. Les remplacements urgents ou le souhait de compléter un effectif semblent un exercice délicat, même s'il existe une réserve de recrutement après publication des emplois vacants.
- 2 La Haute École peine à trouver des enseignants disposant de compétences pointues dans certains domaines de l'immobilier. comme des experts judiciaires en copropriété ou des promoteurs immobiliers en charge de projet. Ce type de profil enseignant permet de donner un spectre plus large des opportunités professionnelles qui découlent de l'obtention d'un bachelier en Immobilier.
- 3 Dans l'implantation de Charleroi, il est observé un sous-encadrement (5,6 ETP pour 240 étudiants à Charleroi alors que 4 ETP pour 60 étudiants à Tournai).
- 4 Le comité perçoit très favorablement la présence de la Cellule d'Appui Pédagogique auprès des enseignants, service dynamique et très réactif, qui propose non seulement un catalogue varié de formations mais aussi des accompagnements individuels à la demande. La Cellule apparaît largement appréciée des parties prenantes.
- 5 Le comité a noté le manque de réunions formelles de coordination au sein de la section Immobilier et entre les deux implantations. De telles rencontres, organisées à intervalles réguliers, pourraient constituer un canal officiel de circulation de l'information et de discussion avec l'ensemble des enseignants concernés. Elles seraient en outre une réelle opportunité de fertilisations croisées permettant d'optimiser la cohérence, donc l'équité pour les étudiants, de l'offre pédagogique des deux sections.
- 6 Le comité a également constaté le manque de présence d'intervenants externes pour des cours spécifiques et orientés métier (il n'existe qu'un seul collaborateur externe à Charleroi).

#### *Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)*

- 7 Les étudiants de la section Immobilier méconnaissent les ressources de la bibliothèque. Par ailleurs, il semble y avoir peu de mobilisation de ces ressources dans les enseignements du cursus.
- 8 La plateforme Moodle est exploitée de manière inégale par les enseignants, certains ne s'en servant que comme dépôt de documents de cours. La Cellule d'Appui Pédagogique joue un rôle essentiel autant dans la formation et l'appropriation de l'outil informatique que dans l'approche d'une nouvelle culture des moyens multimédia dans les enseignements. Ils sont d'autant plus sollicités en période de formation distancielle.
- 9 Le comité a relevé la faible accessibilité, autant pour les enseignants que pour les étudiants, aux logiciels professionnels relevant du cœur du métier.
- 10 L'Hyperplanning est conçu comme un outil unique de gestion et de communication des horaires au sein de la Haute École. Cet outil rassemblant trop d'informations, il semble peu aisé d'accéder rapidement aux emplois du temps des enseignants et classes de la section.
- 11 Des différences existent entre les deux implantations de la section Immobilier. Si le nouveau bâtiment sur le site de Tournai a été positivement accueilli par les parties prenantes, les bâtiments sont anciens sur le site de Charleroi et posent les problématiques du confort des infrastructures matérielles et de l'actualisation des matériels informatiques.

#### *Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants*

- 12 Un Conseil Social est en place, mais est malheureusement peu connu par les étudiants de la section Immobilier. Cependant une hausse de 120% des demandes (notamment de matériel et accessoires informatiques) a été enregistrée suite à la crise sanitaire et aux périodes de confinement.
- 13 Un Service de Promotion de la Réussite propose des actions diversifiées dans un souci de recherche constante d'adéquation aux besoins des étudiants. Parmi celles-ci, un dispositif de renforcement intégré, reposant sur un partenariat avec des enseignants de la section, retient particulièrement l'attention du comité. Mais ce service est peu sollicité par les étudiants de la section Immobilier.
- 14 Un tutorat, à la fois disciplinaire et méthodologique, est également institutionnalisé sous forme de petits groupes de 1 à 5 étudiants. Il est destiné aux étudiants de bloc 1 et se met en place à la demande des candidats tuteurs (rémunérés) et/ou des candidats tutorés. Bien que porteur de prime abord, ce dispositif est malheureusement en perte de vitesse, faute de candidats, tuteurs et/ou tutorés, notamment en période de confinement.
- 15 Un conseiller académique, malheureusement peu connu par les étudiants, les aide à constituer leur programme annuel de l'étudiant (PAE).

#### *Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme*

- 16 Le comité a observé le manque d'un process, formel et périodique, de collecte des données qui pourraient servir au pilotage du programme, notamment des observations et expériences sur l'insertion professionnelle des diplômés.

## RECOMMANDATIONS

- 1 Renforcer les interventions régulières des collaborateurs externes dans le cadre des enseignements pour atteindre un plus haut niveau de professionnalisation dans certains acquis d'apprentissage (un seul collaborateur externe à Charleroi).
- 2 Intensifier les invitations ponctuelles de professionnels, belges et étrangers, de manière à aborder les évolutions métier et sujets d'actualité du secteur (conjoncture immobilière, objectifs environnementaux, RGPD, ...).
- 3 S'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour valoriser les ressources de la bibliothèque et l'enrichir d'ouvrages/revues numériques ou sites dédiés belges ou étrangers (Immobilier 2.0). Sensibiliser les étudiants du bachelier Immobilier à l'opportunité de consulter régulièrement les bases documentaires.
- 4 Encourager les enseignants à se former et utiliser, de façon plus systématique, Moodle et autres outils dynamiques, tels que Wooclap ou vidéos, en appui de leurs cours. Cette démarche permettrait un meilleur engagement des étudiants dans leur apprentissage des différents cours. Dans ce sens, l'intensification des formations internes à l'attention des enseignants par la Cellule d'Appui Pédagogique sur l'étendue des possibilités offertes par Moodle ou autres supports multimédia dans les enseignements est à souligner. Elles sont à promouvoir selon trois axes principaux : le comment et le pourquoi des divers outils, la scénarisation pédagogique et l'évaluation à distance.
- 5 L'Hyperplanning doit évoluer vers une meilleure lisibilité, tant pour les enseignants que pour les étudiants, et gagner en potentialités pratiques.
- 6 Développer, au niveau des étudiants, la prise de conscience des actions du Service Social et du Service de Promotion de la Réussite, en planifiant des séances de focus/présentation à différents moments clés de l'année et non uniquement à la rentrée. Dans la même logique, redynamiser le tutorat, en invitant, lors d'une présentation ou par l'intermédiaire d'une capsule de présentation, d'anciens étudiants tuteurs et/ou tutorés à partager leur expérience et bénéfices perçus.
- 7 Organiser des réunions, formelles et périodiques, au sein de la section, entre les enseignants d'une même implantation et entre les deux implantations, et développer une communication, fluide, ascendante et descendante, et une harmonisation des pratiques pédagogiques.
- 8 Améliorer l'accessibilité des étudiants aux logiciels informatiques indispensables aux métiers de l'immobilier de demain. Mettre à jour le matériel informatique du site de Charleroi et se rapprocher des fournisseurs métier de manière à bénéficier d'outils technologiques modernes.

## Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

### CONSTATS ET ANALYSES

#### *Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation*

- 1 L'autoévaluation a permis d'approcher la formation de bachelier en Immobilier d'une manière interne et objective, de mettre en lumière plusieurs points forts et pointer certains dysfonctionnements.
- 2 Le dossier d'autoévaluation propose une analyse lucide de la situation, avec une évaluation de l'existant et des propositions d'action, en termes de description/évaluation/action.
- 3 La méthodologie a reposé sur une collecte rigoureuse de données auprès de toutes les parties prenantes, enseignants, étudiants actuels, *alumni* et personnel administratif, avec un taux de réponse satisfaisant.
- 4 Quand une évaluation AEQES est déclenchée, le directeur de département désigne les coordonnateurs d'autoévaluation dans la section, qui travaillent en collaboration avec la coordination qualité qui sert d'appui en fournissant les dossiers d'autoévaluation des autres sections, des explications et conseils sur la méthodologie et les outils.
- 5 Le comité a observé une bonne appropriation de la démarche d'autoévaluation par les deux coordinateurs, en lien étroit avec la coordinatrice qualité institutionnelle. La volonté de recherche permanente d'amélioration continue est saluée.
- 6 Le comité salue le projet de maintenir le comité de suivi pour suivre la réalisation du plan d'action.

#### *Dimension 5.2 : Analyse SWOT*

- 7 L'établissement d'une matrice SWOT de la section Immobilier a permis de porter une réflexion globale d'amélioration sur la qualité du programme et les enseignements dispensés.

#### *Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi*

- 8 Il a été défini un plan d'actions clairement identifiées, avec des échéances à court terme (échéance à un an) et à moyen terme (échéance 2 à 3 ans).
- 9 De façon générale, les actions relevant de la pédagogie (aspects stage et travaux de fin d'études, harmonisation des procédures) sont planifiées à moyen terme, au vu du principe de réalisme. Cependant il existe un risque de trop postposer ces actions.

## RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité encourage vivement au maintien du groupe de travail constitué au niveau de la section pour poursuivre la démarche de qualité.
- 2 Afin de rester au mieux concurrentiel dans le secteur large de formations proposées et maintenir l'attractivité de la Haute École (démontrée par la hausse des effectifs), il est nécessaire de prioriser, à plus court terme, les actions à visée pédagogique établies dans le plan d'actions.

## Conclusion

La Haute École a mené une autoévaluation du cursus de bachelier en Immobilier, grade académique professionnalisant, permettant d'accéder aux métiers aussi divers qu'agents immobiliers, employés dans les bureaux de géomètres, architectes ou notaires ou actifs dans les entreprises de construction ou de travaux publics.

Le développement et la cohérence de la culture qualité au sein de l'établissement est assurée par la définition d'un plan stratégique se déployant en actions à court et moyen termes.

La réflexion a permis de dresser des constats et s'interroger sur le positionnement de la formation dans un contexte socio-économique évolutif et un environnement de formations concurrentiel.

Dans un souci de pérennisation du processus d'amélioration continue, il convient de maintenir le comité de suivi dans les missions de poursuivre la dynamique interne, voire de renforcer les bonnes pratiques, de collecte, traitement/analyse des informations et feedback, de viser l'entière coopération et pleine adhésion des parties prenantes de la section et enfin de réaliser l'harmonisation des procédures d'évaluation entre les deux sites d'implantation.

# Droit de réponse de l'établissement



Évaluation  
Business et Coopération  
2020-2021

## Droit de réponse de l'établissement évalué

*Commentaire général éventuel :*  
Les constats du comité doivent être resitués dans un contexte particulier marqué par l'arrivée d'une pandémie mondiale sans précédent : cette réalité, qui a marqué tant la rédaction du dossier d'autoévaluation que la visite des experts, ne peut être totalement éliminée, tant son impact négatif incontestable a marqué fortement les étudiants, comme les équipes pédagogiques.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique <sup>1</sup>	Point <sup>2</sup>	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend l'entité

Jean-François Chailé  
Directeur de Département

Nom et signature du coordonnateur de l'autoévaluation

Sylvie Letot  
Jonathan Verdière

<sup>1</sup> Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).

<sup>2</sup> Mentionner le numéro précédant le paragraphe.